



## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

17 décembre 2014

## La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour éradiquer l'impunité

À la conclusion de la 13<sup>e</sup> Assemblée des États parties à New York, les gouvernements, la CPI et la société civile soulignent que la justice doit être véritablement globale.

**New York/La Haye** - Alors que l'assemblée annuelle de l'organe administrateur de la Cour pénale internationale (CPI) a pris fin aujourd'hui, les gouvernements, la Cour, et la société civile se sont engagés à redoubler d'efforts pour éradiquer l'impunité dont jouissent encore certains auteurs de crimes graves partout dans le monde, a déclaré aujourd'hui la Coalition pour la CPI.

« La CPI ne peut fonctionner sans le soutien indispensable de tous ses partenaires dans la lutte contre l'impunité des crimes graves dont souffrent toujours un nombre incalculables de victimes partout dans le monde », a déclaré **William R. Pace, le coordinateur de la Coalition pour la CPI**. « Jamais auparavant nous n'avions eu les moyens de lutter contre ces crimes ; nous ne pouvons pas rater cette opportunité de renforcer et élargir le système du Statut de Rome. Cette Assemblée a montré qu'il existe un véritable désir de responsabilisation parmi tous les peuples. Nous devons désormais tous redoubler d'efforts pour rendre la justice véritablement globale ».

Les fermes déclarations de soutien prononcées notamment par des représentants africains, ont donné un ton positif à la 13<sup>e</sup> session de l'Assemblée des États parties (AEP). Dans une atmosphère de dialogue constructif, les divers acteurs ont fait des déclarations soutenant le système de justice internationale institué par le Statut de Rome et le besoin de renforcer la CPI, ouvrant ainsi la voie à l'inclusion d'un dialogue productif sur des enjeux primordiaux tels que les poursuites nationales et la coopération, lors des prochaines sessions.

La présidente par intérim de la République centrafricaine, Catherine Samba-Panza, a ouvert les huit jours de sessions plénières, événements parallèles et réunions informelles, en réclamant plus de soutien pour lutter contre la violence communautaire qui frappe toujours son pays. Le ministre de la justice du Sénégal, Sidiki Kaba, est devenu le premier président africain de l'Assemblée, et en cette qualité, a guidé les délégués à travers des débats intenses et des procédures de vote complexes.

Tandis que la demande du Kenya de discuter des plaintes contre les représentants de la CPI a été fermement rejetée par l'Assemblée, la participation des États africains a été positive tout du long, soulignant au passage, leur rôle primordial au sein du système de la CPI.

« Lors du débat général de la 13<sup>e</sup> session de l'Assemblée, la majorité des États africains ont manifesté leur soutien à la CPI », a affirmé **Aboubacry Modj de l'African Assembly for the Defense of Human Rights, basée au Sénégal**. « Une minorité d'États d'Afrique de l'Est demeurent hostiles à la Cour, mais la société civile continuera de tout faire pour les convaincre, afin de garantir que la Cour est en mesure de fonctionner avec le soutien total dont elle a besoin ».

« L'AEP a fait des progrès considérables en montrant sa solidarité avec la Cour et ne donnant pas suite au rôle négatif qu'a malheureusement joué le Kenya tout au long de l'Assemblée cette année. Le Président Sidiki Kaba a déjà su se montrer compétent et ferme,

## CONTACTS

## À New York:

M. William Pace  
Coordinateur  
Coalition pour la CPI  
Tel: +1 646 465 8510  
[pace@coalitionfortheicc.org](mailto:pace@coalitionfortheicc.org)

M. Stephen Lamony  
Conseiller - UA, ONU et situations  
africaines  
Coalition pour la CPI  
Tel: +1-646-465-8514  
[lamony@coalitionfortheicc.org](mailto:lamony@coalitionfortheicc.org)

M. Dan Verderosa  
Chargé de communication  
Coalition pour la CPI  
Tel: +1.646.465.8524  
[verderosa@coalitionfortheicc.org](mailto:verderosa@coalitionfortheicc.org)

## À La Haye:

M. Niall Matthews  
Directeur de communication  
Coalition pour la CPI  
Tel: +31 (0) 70-3111085  
[matthews@coalitionfortheicc.org](mailto:matthews@coalitionfortheicc.org)

## À Cotonou, Bénin:

M. Clément Capo-Chichi  
Coordinateur régional pour l'Afrique  
Coalition pour la CPI  
[capo-chichi@coalitionfortheicc.org](mailto:capo-chichi@coalitionfortheicc.org)



et la participation des membres africains de l'AEP était très constructive », a déclaré **George Kegoro, le directeur exécutif de la Commission internationale des juristes – Kenya**. « Malgré les nombreux revers des affaires kényanes, dont l'une a été abandonnée à cause du manque de coopération du Kenya avec la Cour, et l'annonce faite par le procureur qu'elle détournera son attention de la situation au Darfour car elle se trouve dans l'impasse, l'avenir immédiat de la CPI s'annonce prometteur et nous avons de bonnes raisons de garder espoir que les victimes de crimes en Afrique obtiendront un jour justice ».

Les États ont formulé des recommandations en vue d'améliorer la Cour ainsi que son travail, et ont abordé les thèmes de la complémentarité, la ratification et l'activation des amendements de Kampala au Statut de Rome sur le crime d'agression, la coopération et l'universalité du Statut de Rome. L'Assemblée est parvenue à un consensus concernant la résolution sur la coopération avec la Cour, qui, pour la première fois, inclut un nouveau paragraphe sur la nécessité d'éviter les contacts non-essentiels avec les fugitifs de la CPI. L'absence d'accord sur les propositions d'amendements au Règlement de procédure et de preuve de la CPI, signifie qu'ils seront à nouveau à l'ordre du jour l'année prochaine.

« Le besoin d'une entière et efficace coopération avec la CPI a fait partie des enjeux majeurs de cette Assemblée. Le Président de l'AEP Sidiki Kaba, ainsi que de nombreux États ont affirmé qu'il s'agit d'un aspect fondamental de la qualité d'État partie au Statut de Rome », a déclaré **Stéphanie Barbour, chef du Bureau du Centre pour la justice internationale d'Amnesty International**. « Nous saluons l'engagement pris par l'Assemblée durant cette session de placer les leçons tirées en matière de non-coopération et l'élaboration d'un plan d'action sur les stratégies d'arrestation, en tête de ses priorités pour 2015 ».

« L'année prochaine, l'AEP doit activement s'employer à améliorer la coopération : les stratégies d'arrestation des suspects, la protection des victimes et des témoins, éviter les contacts non essentiels avec des hauts représentants de gouvernement inculpés, et des mécanismes plus solides pour faire face aux gouvernements ne respectant pas leurs obligations », a poursuivi **M. Pace**. « La session de l'Assemblée sur la coopération en vue d'éradiquer l'impunité de la violence sexuelle et basée sur le genre a été particulièrement applaudie cette année, et représente un dialogue qui devrait être maintenu dans les années à venir ».

Six nouveaux juges de la CPI ont été élus après 22 tours de scrutin: Marc Perrin de Brichambaut (France); Piotr Hofmański (Pologne); Chang-ho Chung (République de Corée); Bertram Schmitt (Allemagne); Antoine Kesia-Mbe Mindua (République démocratique du Congo); et Peter Kovács (Hongrie). Ils prendront leurs fonctions en 2015. Ce sont tous des hommes, trois parmi eux correspondent à la liste A (expérience des procédures pénales) et trois sont issus de la liste B (expérience du droit international).

«L'aspect le plus incroyable de cette AEP a été l'élection des juges: le fait qu'elles aient pris tant de temps et que suite à cela les discussions de fond ont dû être précipitées, a réellement montré qu'il est urgent de réformer ce domaine », a déclaré **Alison Smith, conseillère juridique et directrice du programme de justice internationale de No Peace Without Justice**. «La Cour elle-même est en plein processus de révision et de restructuration; il est peut être temps pour l'Assemblée d'en faire de même ».

Les États ont approuvé un budget de 130.6 millions d'euros, une diminution de 8 millions par rapport au montant demandé par la Cour (en grande partie pour financer la nouvelle enquête et nouvelle stratégie de poursuite du procureur de la CPI), ce qui pourrait avoir de répercussions directes sur son travail l'année prochaine.



« Les préoccupations exprimées par la société civile en amont de la session concernant des recommandations en faveur de la création d'une enveloppe financière pour les ressources que la CPI peut demander l'année prochaine, n'ont pas été prises en compte, laissant entrevoir un futur où le budget de la Cour pourrait être déterminé par le montant que les États seront disposés à payer plutôt que par les ressources dont elle a besoin pour mener à bien son mandat », **a poursuivi Mme Barbour.**

Durant le débat général et de nombreux événements parallèles, la société civile a suggéré des moyens d'améliorer le système de la CPI et le rendu de la justice aux victimes. Ils ont particulièrement insisté sur le besoin de responsabilisation dans des pays tels que le Mexique, la Syrie, la Libye et la République centrafricaine.

« De nombreux États parties au Statut de Rome de différentes régions ont réaffirmé durant cette Assemblée, l'importance d'une véritable coopération entre les États et la Cour ainsi que leur détermination à défendre l'intégrité du Statut de Rome et l'indépendance de la Cour, tout comme la centralité du rôle des victimes au sein des procédures de la CPI », **a déclaré Katherine Gallagher, vice-présidente de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme.** « Les victimes ne sont pas loin de la CPI, c'est plutôt la CPI qui est loin des victimes et elle doit faire en sorte de mieux les inclure et respecter leurs droits, conformément au Statut de la CPI. Nous espérons que ces engagements se traduiront par des actions constructives soutenant une Cour efficace et indépendante qui se rapproche de son objectif de devenir une CPI qui rend une justice adéquate, contre l'impunité et au final prévient la commission des crimes internationaux ».

Bien que n'étant pas membre de la CPI, la Palestine a été invitée par l'AEP à participer à la session en tant qu'État observateur pour la première fois.

« La Palestine doit passer de la parole aux actes, après avoir déclaré à l'Assemblée qu'elle pourrait devenir le 123<sup>e</sup> État partie au Statut de Rome. Il n'y a aucune raison d'attendre que le cycle de l'impunité soit brisé, la Palestine devrait adhérer au Statut de Rome sans plus attendre », **a conclu Mme Barbour.**

#### Conférence de presse de la Coalition pour la CPI à l'AEP13:

<http://webtv.un.org/media/watch/coalition-for-the-international-criminal-court-cicc-on-the-thirteenth-session-of-the-assembly-of-states-parties-to-the-rome-statute-press-conference/3932970272001>

#### Les résumés quotidiens de l'AEP13 réalisés par la Coalition pour la CPI :

<https://ccpijusticeglobale.wordpress.com/tag/aep13/>

Pour plus d'informations sur la 13<sup>e</sup> AEP, rendez-vous sur notre [page Internet consacrée à l'AEP13](#). Pour en savoir plus sur les élections à la CPI, consultez notre [page Internet consacrée aux élections](#).

Des experts d'organisations de défense des droits de l'homme membres de la Coalition sont disponibles des informations ou des commentaires. Contactez : [communications@coalitionfortheicc.org](mailto:communications@coalitionfortheicc.org)

---

La Coalition pour la Cour pénale internationale est un réseau mondial composé d'organisations de la société civile de 150 pays et œuvrant ensemble pour renforcer la

COALITION POUR LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE

# COMMUNIQUÉ

WWW.COALITIONFORTHEICC.ORG



*coopération internationale avec la CPI, garantir une Cour juste, efficace et indépendante, rendre la justice à la fois visible et universelle, et faire progresser des lois nationales visant à rendre justice aux victimes de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide. Pour plus d'informations, rendez-vous sur : [www.coalitionfortheicc.org](http://www.coalitionfortheicc.org) .*